

Rapport de jury CAFIPEMF 2023

1- Présentation.....	1
2- Inscriptions CAFIPEMF Session 2023 – Académie de Créteil.....	2
3- Résultats CAFIPEMF Session 2023 – Académie de Créteil.....	2
4- Première épreuve d'admission.....	3
5- Aménagement de la première épreuve d'admission.....	5
6- Seconde épreuve d'admission.....	6
7- Synthèse.....	10

1- Présentation

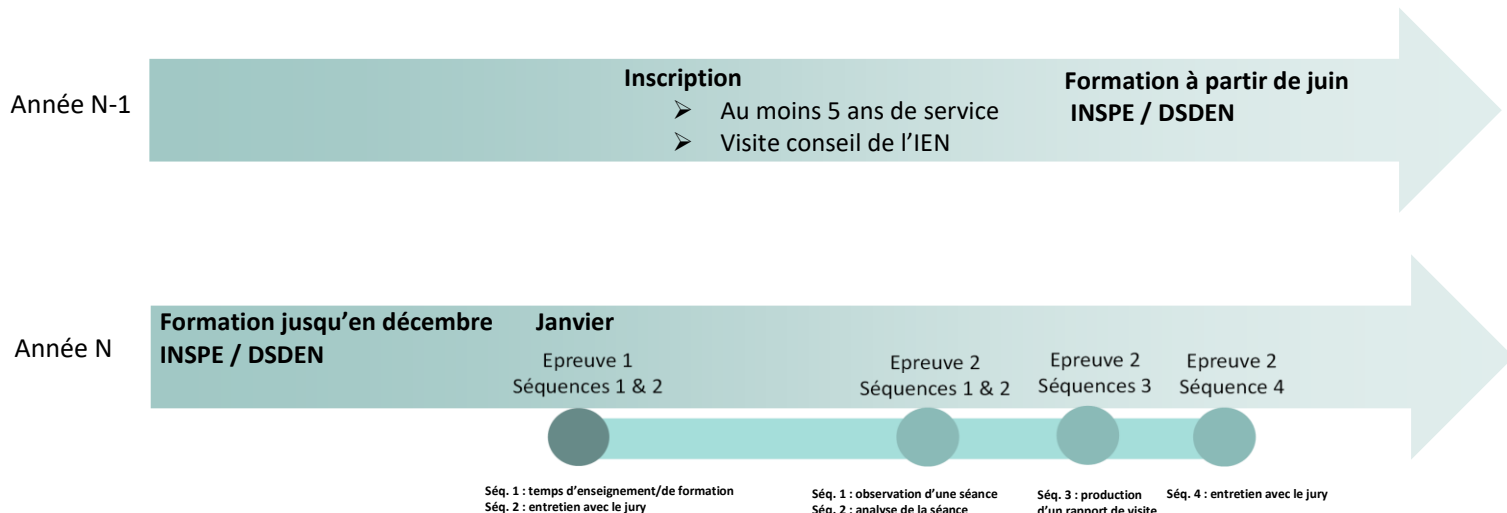
Textes de référence : Arrêté du 4 mai 2021 - Circulaire du 19 mai 2021

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur permet d'exercer des fonctions comportant des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des instituteurs ou des professeurs des écoles.

Il est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires justifiant, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins cinq années de services.

Tout instituteur ou professeur des écoles, qui satisfait aux conditions requises précisées à l'article 2 du décret et désire se présenter à l'examen, doit se déclarer candidat auprès de son IEN. Il reçoit la visite-conseil de son IEN. Une attestation de la tenue de la visite-conseil est adressée par l'IEN au candidat qui la joint à son dossier d'inscription.

Le candidat inscrit, suit une formation de cinq semaines non consécutives proposée dans l'académie où il exerce, préalablement aux épreuves d'examen, comportant au moins deux semaines d'observation et de pratique accompagnée et au moins deux semaines de formation assurées conjointement par l'académie et par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation.



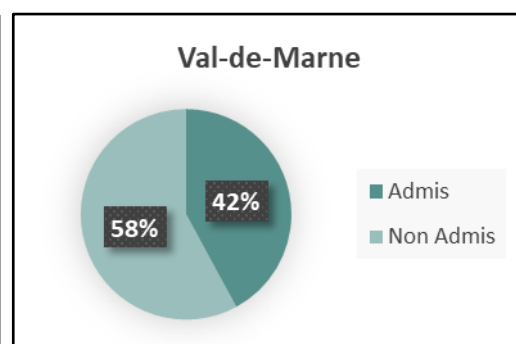
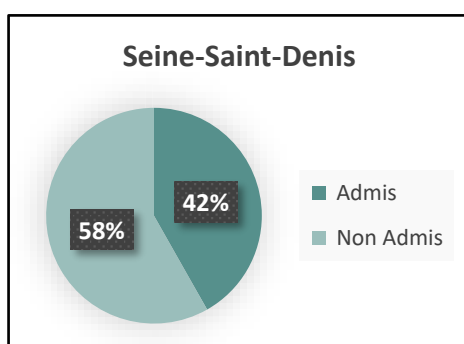
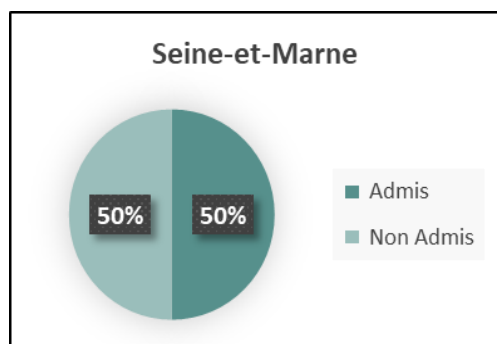
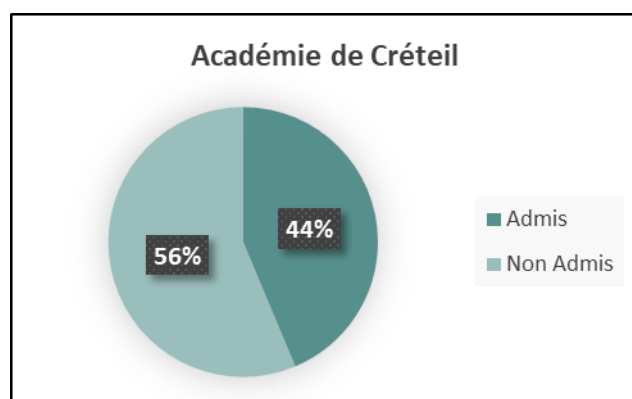
2- Inscriptions CAFIPEMF Session 2023 – Académie de Créteil

	Inscriptions CAFIPEMF Session 2023						TOTAL
	Arrêté 2021						
	Epreuves 1 et 2		Exemptés Epreuve 1	Exemptés Epreuve 2		Epreuve facultative complémentaire de spécialisation	
		Aménagement épreuve 1			Aménagement épreuve 1		
77 - Seine et Marne	27	2	19	3	0	1	52
93 - Seine Saint Denis	60	11	26	1	0	0	98
94 - Val De Marne	38	7	9	2	1	0	57
TOTAL	125	20	54	6	1	1	207
	207						

3- Résultats CAFIPEMF Session 2023 – Académie de Créteil

	Admis	Non admis	Total
77 - Seine et Marne	26	26	52
93 - Seine Saint Denis	41	57	98
94 - Val De Marne	24	33	57
TOTAL	91	116	207

2



4- Première épreuve d'admission

- **SÉQUENCE 1** : observation par le jury d'un temps d'enseignement en classe
L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :
 - soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle,
 - soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.*Le temps d'enseignement observé durant cette séquence peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, et pour une durée maximum de 20 minutes, sur un autre domaine d'enseignement du programme, à condition que cela contribue explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques.*

Les points d'appui :

Préparation :

Les documents préparatoires sont souvent conçus de manière approfondie et pertinente. Les instructions officielles sont connues.

La présentation d'un petit dossier permettant de comprendre le contexte, la classe, les enjeux de la séance ainsi que les prolongements permet d'avoir une vue d'ensemble de la séquence, au-delà de la séance.

Les documents donnés aux élèves et les activités mises en œuvre sont préparés avec soin. L'activité réelle des élèves a été pensée en amont et des modalités de travail variées sont proposées.

Mise en œuvre :

Le lien est fait avec les élèves sur ce qui a été abordé antérieurement (au cours de la séquence / de l'année / de l'année antérieure) soit au niveau des contenus, soit au niveau méthodologique, particulièrement lorsque la prestation porte sur la séance 1 d'une séquence.

Une place importante est laissée au langage des élèves (interactions entre élèves, interaction élèves/professeur).

Un enseignement explicite et différencié est proposé en appui sur des affichages de travail organisés.

Les écueils à éviter :

Enseignant / Classe

Il convient de porter une vigilance accrue à l'orthographe des affichages.

Les postures d'enseignement, notamment la posture frontale ou de contrôle, doivent être interrogées, en particulier lorsqu'on est dans une démarche de futur formateur.

Le registre de langue doit être soutenu et le langage, modélisant. L'absence de négation, les élisions régulièrement constatées sont à éviter.

Il est nécessaire que les candidats présentant l'épreuve 1 dans une classe d'emprunt prennent la classe suffisamment et régulièrement pour connaître les élèves.

Préparation

Les aspects pédagogiques et didactiques de la notion abordée doivent être maîtrisés.

Lors de la préparation de la séance, une attention particulière est à porter sur l'objectif d'apprentissage. Les prérequis doivent être identifiés. Le lexique employé dans les consignes et les différentes interactions langagières doivent être pensés en amont.

Les activités proposées servent l'objectif fixé. Les apprentissages doivent être progressifs

Les critères de réussite, l'évaluation et le matériel ont besoin d'être anticipés.

Mise en œuvre

Le temps de parole de l'enseignant est parfois trop important par rapport à celui laissé aux élèves. Les interactions entre élèves doivent être développées et prises en compte. L'enseignant reste vigilant face aux élèves qui ne participent pas.

La gestion du temps doit permettre de présenter une séance complète avec toutes les phases prévues dans la fiche de préparation.

Il convient de mettre en place un enseignement explicite sur tous les temps de la séance.

Une différenciation doit être pensée pour tous les élèves qui en ont besoin, qu'ils soient en difficulté ou en grande réussite.

L'enseignant anticipera donc les outils d'aide pour le groupe d'élèves laissé en autonomie, que ce soit en maternelle ou en élémentaire.

Une réflexion fine doit être menée sur la place de l'erreur.

L'enseignant se questionne sur l'évaluation et réfléchit à la manière de vérifier que chaque élève a atteint l'objectif fixé.

La présentation d'une séance déjà connue des élèves comporte de nombreux risques.

Les candidats enseignant dans des classes à effectif réduit doivent présenter des séances riches qui permettent d'apprécier la plus-value de ces dispositifs.

- **SÉQUENCE 2** : *entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'enseignement observé*

10 à 15 minutes sont laissées au candidat en début d'entretien.

Les points d'appui :

Le candidat maîtrise les savoirs mis en jeu lors de la séance.

Il mesure l'écart entre sa préparation et ce qu'il s'est produit lors de la mise en œuvre de sa séance.

Il émet des hypothèses en s'appuyant sur ses connaissances (institutionnelles, didactiques, théoriques, de la classe...) et ses observations précises des productions des élèves pour justifier ses choix.

La capacité à reprendre la séance, à l'intégrer dans une séquence, à la penser dans d'autres cycles, montre comment le candidat se projette dans différentes situations et dans le métier de formateur.

Les qualités de communication sont importantes.

Les écueils à éviter :

Le temps de présentation lors de cette épreuve se prépare.

Un recul suffisant sur les choix professionnels doit être pris : qu'est-ce qui justifie le support didactique choisi, la forme d'organisation pédagogique ? Quelles pourraient en être les limites ?

L'analyse de la séance doit se faire à partir d'exemples précis prélevés dans le réel, lors de sa mise en œuvre, et non a priori.

Une observation trop générale des effets de l'action sur la réussite (ou les difficultés) des élèves ne permet pas une analyse pertinente.

Il est nécessaire d'être capable d'évaluer la portée de la séance au regard de l'objectif poursuivi et de distinguer objectif d'apprentissage et but de la tâche.

Proposer un retour descriptif plutôt que réflexif sur la séance, sans lecture des principaux écueils ne permet pas d'engager un échange avec le jury.

Les connaissances didactiques doivent être solides. L'éclairage théorique doit être suffisant et maîtrisé tout en étant capable de prendre de la distance.

Il est important d'éviter d'interpréter émotionnellement les questions du jury : comprendre qu'elles sont inhérentes à l'épreuve et qu'elles permettent de réinterroger sa pratique.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Enrichir ses connaissances théoriques, être capable d'inscrire sa pratique/les choix opérés dans un cadre théorique.

Envisager les limites des références citées pour entrer dans la controverse, faire des choix éclairés et les justifier. Développer un regard critique face aux ressources.

Analyser et expliciter en profondeur les démarches pédagogiques mises en œuvre.

Se référer aux productions des élèves et être en capacité d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves.

Penser le parcours de l'élève dans un continuum.

Interroger la plus-value de ce qui est proposé au regard d'un effectif de classe allégé (dispositifs dédoublés, ULIS...).

5- Aménagement de la première épreuve d'admission

Les candidats directeurs d'école déchargés de classe et les candidats exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique peuvent demander un aménagement de la première épreuve d'admission qui comporte deux séquences. Les deux séquences sont consécutives. Elles ont lieu le même jour.

- **SÉQUENCE 1 AMÉNAGÉE** : observation par le jury d'une séance collective animée par le candidat dans le cadre de son contexte d'exercice professionnel

Les points d'appui :

Le candidat témoigne d'une réelle volonté de rendre lisibles les apprentissages, de formuler des consignes précises et claires. Sa communication est accessible et adaptée au public étudiant.

Les candidats passant l'épreuve avec leur équipe se sont appuyés sur une étude préalable des besoins des enseignants et des élèves du groupe scolaire pour justifier le choix de la problématique abordée (questionnaires analysés au regard de la thématique).

Les écueils à éviter :

Le candidat doit éviter de vouloir faire passer trop d'informations sur ce temps limité et proposer un contenu qui corresponde au mieux à ce que les étudiants sont en capacité d'assimiler en une heure. Les modalités de travail doivent être adaptées à ce format.

Un espace important doit être laissé aux étudiants. Il est nécessaire de les interroger sur ce qu'ils connaissent du sujet abordé, laisser un espace pour les échanges, ne pas couper la parole aux participants qui tentent de s'exprimer.

Les attentes institutionnelles doivent être explicitées.

Le candidat doit s'appuyer sur une bibliographie adaptée et faire appel raisonnablement aux chercheurs incontournables dans le domaine concerné.

- **SÉQUENCE 2 AMÉNAGÉE** : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'animation observé

Les points d'appui :

La qualité des documents d'appui proposés à la fois aux étudiants et aux membres du jury est appréciée.

La prise en compte des remarques formulées au cours de la formation sont un point de départ intéressant pour l'analyse.

Les écueils à éviter :

Le candidat doit éviter une analyse trop superficielle ou trop descriptive de la formation dispensée. La prise en compte et l'identification des obstacles rencontrés par les étudiants sont essentielles. L'atteinte des objectifs fixés doit être interrogée.

Reporter ses difficultés sur des éléments extérieurs (équipe, étudiants...) sans pour autant proposer de solutions n'est pas constructif.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Cibler très précisément les contenus de la formation en tenant compte du format de l'épreuve

Se focaliser sur une ou quelques notions et compétences.

Prendre en compte l'hétérogénéité des publics (étudiants, PE, etc.).

Éviter les activités qui ne permettent pas de faire avancer la réflexion.

Aborder assez rapidement les contenus théoriques pour avoir le temps de les discuter et s'assurer une appropriation par le public.

6- Seconde épreuve d'admission

Elle se compose de quatre séquences.

Les séquences 1 et 2 sont consécutives. Elles ont lieu le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la date de la première épreuve d'admission. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre les séquences 1 et 2. La séquence 3 a lieu hors de la présence du jury, le candidat a au maximum deux semaines après la date des séquences 1 et 2 pour la réaliser. La séquence 4 se tient entre trois et quatre semaines après la date de la séquence 2.

- **SÉQUENCE 1** : observation par le candidat, en présence du jury, d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe

Les points d'appui :

Le candidat prend connaissance des outils professionnels laissés à disposition par le professeur des écoles.

Il se montre mobile durant l'observation et prend des notes de manière organisée.

Il prélève des informations sur les travaux des élèves. Il s'appuie sur des éléments factuels pour orienter l'entretien sur des axes pédagogiques et didactiques précis.

Les écueils à éviter :

Il est recommandé de ne pas se précipiter sur les écrits du PE observé sans prendre le temps de jauger l'atmosphère de la classe. Attendre l'explicitation de l'objectif d'apprentissage par l'enseignant peut permettre une meilleure analyse de la situation.

Il est important d'observer le PE et les élèves. S'engager uniquement sur un groupe restreint d'élèves (ex : atelier dirigé en cycle 1) ou s'engager trop rapidement sur un axe de travail sans tenir compte de la suite de la séance peut empêcher d'observer des éléments importants.

- **SÉQUENCE 2** : analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury

Les points d'appui :

L'annonce du plan de l'entretien est faite.

Tout au long de l'échange, le temps de parole est bien réparti.

Une véritable écoute du PE observé est faite afin d'essayer de comprendre son intention pédagogique, sans chercher à plaquer sa propre vision.

Une posture bienveillante avec une situation de communication structurée et organisée permet d'engager le PE dans un échange constructif.

Il est mis en confiance en partant de ses points d'appuis.

Le candidat hiérarchise les axes de formation à aborder tout en tenant compte du retour que le PE observé a fait et des besoins exprimés.

Des allers-retours sont faits entre l'activité des élèves et les documents présentés, en proposant un éclairage didactique et pédagogique.

En fin d'entretien, le PE néo-titulaire reformule les éléments qu'il a retenus.

Les écueils à éviter :

Une attention particulière doit être portée au langage utilisé et il faut s'assurer de sa compréhension auprès du PE. Il vaut mieux énoncer clairement ses conseils que de vouloir utiliser des formulations compliquées que le candidat aura lui-même du mal à expliciter devant le jury.

Il est inutile d'arriver avec une analyse déjà construite, détachée du contexte de la séance observée. Le candidat doit s'appuyer sur ce qui s'est réellement passé dans la classe en s'appuyant sur des éléments factuels.

Le candidat doit être capable d'identifier le décalage entre la préparation de la séance et sa mise en œuvre.

Le nombre d'axes de formation doit être raisonnable.

Il est préférable d'organiser son entretien en fonction de points structurés plutôt que de manière chronologique.

Le candidat évitera de se concentrer uniquement sur les observables généralisés (gestion de la classe, différenciation, outils des élèves) sans proposer aucun axe didactique.

Etayer ses conseils sur des références didactiques et institutionnelles ainsi que sur les recommandations pédagogiques est essentiel.

Les guides doivent être cités par leur intitulé, en précisant les points clés auxquels se réfère le candidat.

Multiplier les questions sans prendre en compte les réponses des néo-titulaires conduit à réduire le moment de l'échange en un temps d'évaluation dans la perception du débutant. Cela ne lui permet pas de développer une distance réflexive sur ses pratiques.

Le candidat doit éviter de mener un entretien prescriptif au cours duquel le néo-titulaire se sent jugé et non pas accompagné dans sa réflexion, dans ses questionnements et dans ses expérimentations.

Le candidat doit être en mesure d'apporter des pistes pertinentes et opérationnelles à l'enseignant. Il est important de savoir reprendre la main quand un PE développe trop longuement son propos.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Questionner le néo-titulaire sur ses choix didactiques pour susciter l'analyse et sortir du prescriptif.

Être suffisamment à l'écoute du PE, le prendre en considération pour répondre à ses questions, au-delà de sa propre analyse.

Mettre en évidence l'analyse des pratiques en mesurant les écarts entre la fiche de préparation et sa mise en œuvre, en interrogeant les modalités de mise en activité, le séquençage et

l'organisation de la séance et en s'appuyant sur les productions et les interactions des élèves durant la séance observée. Aider à la prise de conscience des points d'appui du PE. Mettre en évidence les réussites observées durant la séance pour faire apparaître les pratiques professionnelles efficaces.

Hiérarchiser les conseils.

Ne pas négliger l'apport de conseils opérationnels en s'appuyant sur sa propre expérience de classe ou sur des ressources pédagogiques.

Faire connaître le prescrit en proposant des ressources institutionnelles.

Souligner l'aspect transférable des conseils dans d'autres situations de classes, d'autres enseignements.

S'adresser au PE avec bienveillance mais sans complaisance.

Veiller à l'équilibre des temps de parole.

- **SÉQUENCE 3** : production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1.
Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service organisateur dans un délai de deux semaines après la date de la séquence 2.

Les points d'appui :

L'écrit est structuré et en adéquation avec la séance observée et les conseils prodigués.

La mise en page est soignée (pagination, mise en forme du texte : titres, sous-titres, utilisation de puces...) et permet d'accéder rapidement aux axes de progrès.

Les conseils s'adressent au néo-titulaire. Ils sont hiérarchisés, explicites et précis.

Les besoins et les réussites du PE sont mis en lien avec le référentiel de compétences du PE. Les points d'appui sont valorisés.

Il est possible de distinguer, par la mise en forme, les conseils de l'observation.

Les écueils à éviter :

La maîtrise de la langue est essentielle : ne pas laisser d'erreur d'orthographe ou de syntaxe dans l'écrit.

Le candidat doit éviter d'utiliser des termes complexes ou bien des citations de pédagogues/didacticiens sans les expliciter pour le PE.

L'écrit ne propose pas une redite exhaustive de la séance observée sans point d'appui ou d'explicitation. Il doit correspondre à l'entretien réalisé. Aucun axe ne peut être ajouté ou supprimé.

Le renvoi vers des ressources, en précisant succinctement leur intérêt, doit s'accompagner d'indications précises (pages, paragraphe...) pour que cela soit utile et consultable par le PE.

Le candidat ne doit pas interpréter ce qui a été observé, ni ajouter des jugements de valeur.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Assurer une vigilance orthographique et syntaxique

Comprendre l'enjeu d'un écrit-conseil à destination d'un néo-titulaire en identifiant les difficultés réelles et les possibilités d'évolution des pratiques. Proposer des pistes de travail adaptées et pertinentes au vu des échanges avec le PE. Mettre en avant la réflexion engagée par le PE.

Expliciter les conseils : donner du sens, rappeler les enjeux, donner des exemples concrets pour illustrer ces conseils.

- **SÉQUENCE 4** : entretien du candidat avec le jury

10 à 15 minutes sont laissées au candidat en début d'entretien.

Les points d'appui :

La capacité à réorganiser ses conseils est appréciée afin de montrer son cheminement par rapport à sa première analyse et prolonger ainsi, sa réflexion amorcée dans l'écrit. Une relecture structurée de la séance observée à la lumière des séquences 2 et 3 permet de ne pas rester dans une redite. Cette analyse distanciée permet de revenir sur des points qui seraient à améliorer si besoin, de proposer des réajustements et d'entrer dans un échange constructif avec le jury.

Le candidat témoigne d'une volonté de s'emparer des questions du jury pour faire évoluer ses représentations et de sa capacité à se projeter dans la fonction de maître formateur.

Les écueils à éviter :

Le candidat doit éviter de proposer une présentation qui reprendrait de manière linéaire ou trop générale son écrit, sans montrer une évolution d'analyse. Il est nécessaire d'adopter une posture critique vis-à-vis de l'analyse de séance observée en séquence 2 et du rapport de visite produit en séquence 3.

Le candidat doit rester attentif aux questions posées par le jury qui cherche à faire évoluer sa position en l'aidant à faire « un pas de côté ». Il ne s'agit pas de défendre à tout prix ce qui a été fait ou dit : reconnaître avec le recul que l'on aurait pu procéder autrement et mettre en valeur d'autres axes, peut être valorisé.

L'aspirant CAFIPEMF doit disposer des connaissances didactiques nécessaires dans le cycle de l'épreuve ou dans son propre cycle d'enseignement. Les références théoriques doivent être solides et adaptées à la séance observée. Elles pourront ainsi alimenter l'échange professionnel et permettre au candidat d'argumenter ses propositions.

Le candidat ne peut pas utiliser un écrit annoté ou venir avec des notes.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Préparer rigoureusement l'entretien avec des lectures scientifiques ou didactiques qui permettront de prolonger les réflexions engagées avec le néo-titulaire en classe, en interrogeant ce qui a été dit ou fait, en proposant éventuellement des entrées ou des manières de procéder différentes.

Etre très attentif aux questions du jury, qui sont souvent un guide pour compléter l'analyse du rapport de visite.

Prendre l'habitude de structurer sa réponse (au besoin, noter les mots clés de la question)

Se former et développer des connaissances didactiques concernant tous les cycles, en ingénierie de formation, autour des neurosciences cognitives...

Se projeter dans l'accompagnement et envisager différentes modalités

7- Synthèse

RECOMMANDATIONS GENERALES AUX CANDIDATS

→ Se constituer un socle théorique par des lectures personnelles.

La formation dispensée est une base de connaissances. Il appartient à chaque candidat d'approfondir par une auto formation les bases pédagogiques et didactiques qui sont essentielles.

S'engager pleinement dans la formation dispensée au niveau académique dès le mois de juin pour construire, approfondir et ancrer ses connaissances didactiques, pédagogiques et théoriques :

- Ressources institutionnelles
- Devenir formateur
- Développement de l'enfant
- Théorie : enseignement et apprentissages
- Entrées disciplinaires : français, mathématiques / cycles 1, 2 et 3

→ Assurer une veille pédagogique (guides fondamentaux, notes de service, rapport du CNESEO sur l'évaluation, notes du CSEN...).

→ Préparer les séquences orales en amont en construisant des présentations structurées des séances produites ou observées. Proposer des contenus démontrant certaines qualités oratoires.

→ Prendre de la distance par rapport à ses connaissances et ses certitudes quand le jury pose des questions.

→ Articuler les volets pédagogiques et didactiques.

Nous remercions les membres de jury qui ont participé à l'élaboration de ce rapport de jury.

Académie de Créteil – DSDEN 94 Pôle 1^{er} degré